

Procès-verbal de dépôt

Madame Sam Tanson, Ministre de la Justice, a déposé à l'Administration parlementaire, en date du 19 mai 2020, le projet de loi **N°7587** portant

1° prorogation de mesures concernant

- la tenue d'audiences publiques pendant l'état de crise devant les juridictions dans les affaires soumises à la procédure écrite,

- certaines adaptations de la procédure de référé exceptionnel devant le juge aux affaires familiales,

- la suspension des délais en matière juridictionnelle, et

- d'autres modalités procédurales,

2° dérogation temporaire aux articles 74, 75, 76 et 83 de la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat,

3° dérogation temporaire aux articles 15 et 16 de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat, et

4° modification de l'article 89 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise.

Luxembourg, le 19 mai 2020

Le Secrétaire général,

Le Président,

Laurent Scheeck

Fernand Etgen